

Avec -0,7°C le 31, octobre a bien failli partir sans aucun jour de gel. Depuis les minimal surtout diminuent jusqu'à -5° sous abri mardi à Beauvais. Ces températures plutôt dignes d'un mois de décembre n'auront pas d'autre effet que de freiner la végétation et l'activité des ravageurs qui restent néanmoins présents.

BLE

Pucerons au frigo mais pas détruits

Les vols de pucerons s'amenuisent encore. Surveiller les alentours des chantiers de récolte de betteraves. Hormis ces situations, les parcelles qui lèvent actuellement ne devraient donc pas être significativement colonisées. Par contre dans les parcelles déjà colonisées en octobre, le froid actuel ne suffit pas à détruire les populations. Dans ces parcelles, si les pucerons se maintiennent et se réactivent en cas de redoux, il sera prudent de ne pas laisser infestées tout l'hiver. Utiliser une spécialité type [Cythrine L](#) à 0,25L/ha. Sur les semis les plus précoces (fin septembre) l'action insecticide des traitements de semence va arriver en bout de course par effet durée (5 semaines) et dilution (stade début tallage). Vérifier qu'il n'y ai pas de colonisation tardive.

Il n'y a plus de risque cicadelles même si l'on voit encore d'autres espèces moins frileuses que psammotettix aliénus s'activer.

Avec le froid les limaces ont de plus en plus de mal à s'activer même dans les zones humides et motteuses. De plus les blés à 3 feuilles et plus, résistent très bien à la plupart des attaques.

COLZA

Bonne tolérance aux ravageurs

On observe des larves d'altises qui sont déjà au 3eme stade larvaire. C'est à partir de ce stade qu'elles peuvent migrer vers le cœur des colzas, ce qui est rare pour des colzas bien développés à l'automne (plus de 1,5kg de matière verte /m² entrée hiver) comme c'est généralement le cas cette année. La nuisibilité des larves déjà relative, est donc peu préoccupante. Seule une reprise de végétation tardive et laborieuse au printemps pourrait inverser la tendance. Mais plutôt que de raisonner sur des scénarios du pire, mieux vaut économiser les insecticides en terme de coût et en terme de préservation de leur efficacité. Intervenir par précaution est le meilleur moyen de détruire inutilement les auxiliaires et de générer des attaques plus graves dans les années suivantes avec des produits moins efficaces. Le raisonnement est identique sur charançon du bourgeon terminal.

Pesées matière verte

Les colzas les plus développés vont vite commencer à défolier dès les premières gelées. Dans ces situations, la pesée entrée hiver peut être réalisée pour éviter de la sous estimer. Si la végétation reprend fortement il sera alors possible de repeser. Le principe est de mesurer au moment où la quantité de matière verte est la plus élevée. L'ajustement de la dose bilan par les pesées de matière verte est fiable et hyper rentable. Prélever à raz du collet plusieurs fois 1m² de colza et peser. Vous répétez l'opération sortie hiver pour tenir compte de la défoliation. Vous pourrez ainsi éviter de mettre de l'azote que le colza a déjà absorbé, et dont il n'a pas besoin. Au-delà de l'économie d'engrais qui est l'aspect le plus flagrant, les cultures seront plutôt moins sensibles aux maladies et aux insectes, et vous pénaliserez un peu moins les bactéries fixatrices d'azote dans le sol qui ne sont pas négligeables. Sur le plan macro environnemental, vous contribuerez à

améliorer le bilan énergétique de la filière colza, ce qui permet de faire valoir des usages industriels ou énergétiques.

Le drone pour fiabiliser l'échantillonnage

Le point de vigilance de la méthode avec pesée de matière verte, est la représentativité de l'échantillonnage. En parcelles hétérogènes il faut réaliser plusieurs placettes et on se demande toujours si la mesure est représentative. Si c'est un frein pour vous, achetez une carte de biomasse/azote absorbé de votre parcelle par drone qui permet d'avoir une vision globale et précise de la parcelle.

Conseil collectif rédigé pour le département de l'Oise mardi 7 novembre 2017 (BSV G.C. N°37), par F.Dumoulin, conseiller grandes cultures à la Chambre d'agriculture de l'Oise.

Message rédigé à partir d'observations ponctuelles sur des parcelles de référence (parcelles fixes ou flottantes du réseau d'épidémiosurveillance du territoire, BSV, groupe DEPHY, plate forme régionale d'expérimentation) et locales, par les conseillers et techniciens de la Chambre d'Agriculture de l'Oise : C. Adam, C. Chatain, J.Dacquin, F. Dumoulin, H. Hémerlyck, B. Schmitt, F.Vigneron, A. Warin, S.Wieruszski, V. Yver. Les messages sont adaptés au contexte global du département de l'Oise, sans pouvoir prendre en compte toutes les spécificités locales ou parcellaires, ni les objectifs de l'agriculteur. Les produits phytosanitaires ne sont cités qu'à titre d'illustration, indépendamment de tout intérêt particulier et commercial. Chaque produit cité pointe un lien vers le site [e-phy](http://e-phy.maapar.fr) du MAAPAR, donnant accès à aux données réglementaires (n° d'AMM, matières actives, dosages, usages, DAR, ZNT, nombre d'applications maximales, bonnes pratiques,...).

L'utilisation des produits phytosanitaires et la décision d'intervenir restent sous l'entière responsabilité des exploitants et opérateurs en exploitation agricole.

Lire l'étiquette du produit commercial avant son utilisation.

La Chambre d'Agriculture de l'Oise est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture sous le n° IF 01762 pour son activité « conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques », dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.